

Le Département rejette les mesures de carte scolaire pour la rentrée de septembre 2021

Le Département rejette les mesures de carte scolaire prévues par l'Education nationale pour la prochaine année scolaire 2021-2022.

Dans le 1er degré, la baisse prévue concernant les effectifs (-450 élèves) a un effet sur le nombre de postes alloués aux Landes (- 2). Mais il n'est pas admissible qu'à cette évolution corresponde une diminution dix fois plus élevée du nombre de classes : - 20, avec 33 fermetures et seulement 13 ouvertures.

Ces mesures sont dangereuses pour notre tissu rural et pour la qualité du service public d'éducation dans les Landes d'autant que les moyens nécessaires aux dispositifs particuliers (dédoublément de poste en CP, décharges accordées aux directeurs,...) sont directement prélevés sur le total des postes, Comment dans ces conditions prétendre améliorer la qualité de vie et d'apprentissage des élèves ?

Dans le 2nd degré alors que l'augmentation des effectifs sera de près de 500 élèves, cette évolution ne sera accompagnée que par la création d'un seul emploi, les autres « équivalents temps plein » prévus pour répondre à cette évolution n'étant que le cumul d'heures supplémentaires réalisé par les enseignants déjà en poste. Ce n'est pas acceptable.

Dans un contexte sanitaire difficile, le Département tient d'ailleurs à saluer les efforts de la communauté éducative, en particulier ceux des enseignants, au service des élèves, de leur réussite scolaire et de leur émancipation.

Xavier Fortinon

Président du Département des Landes